

VIE ET DÉMARCHES

Pourquoi êtes-vous membre de l'ABF ?

Cette enquête sur les motivations des adhérents individuels de l'ABF a été réalisée en 1994 par Dominique Pradat au moyen de questionnaires diffusés au moment du congrès et, par la suite, joints à la Note d'information, soit une diffusion à environ 3 000 adhérents. Le nombre de réponses reçues et exploitables étaient de 626, manifestant un intérêt réel des adhérents... et impliquant une lourde tâche pour Henri Gay, l'élève de l'ENSSIB qui s'était chargé, en 1995, du dépouillement. Son compte rendu est disponible à l'ABF. Nous en publions, à l'intention de nos lecteurs, les données essentielles.

POURQUOI ÊTES-VOUS MEMBRE DE L'ABF ?

NOM Prénom : _____

1. Depuis combien de temps êtes-vous adhérent de l'ABF ? (en années) _____

2. Comment avez-vous connu l'ABF ? Numérotez vos réponses s'il y en a plusieurs

- ☐ par des collègues ☐ par ses publications ☐ par la presse professionnelle
☐ autre (précisez éventuellement)

3. Votre bibliothèque est-elle abonnée au Bulletin d'informations ? oui non

4. Quelles sont actuellement et par ordre de priorité, la ou les raisons de votre adhésion ?
Numérotez vos réponses s'il y en a plusieurs

- ☐ pour défendre le métier
☐ pour être informé de l'actualité de la profession
☐ pour recevoir les publications
☐ pour participer aux journées d'étude
☐ pour rencontrer des collègues et échanger nos expériences
☐ pour avoir un interlocuteur sur une demande spécifique et connaître mes droits
☐ autre (précisez éventuellement) :

5. Avez-vous des contacts avec l'ABF de votre région ? oui non
si oui : réguliers occasionnels

Avez-vous des contacts avec votre section ? oui non
si oui : réguliers occasionnels

6. Pensez-vous que l'ABF doive EN PRIORITÉ : (numérotez vos réponses s'il y en a plusieurs)

- ☐ faire des démarches auprès des institutions de tutelle pour défendre et faire évoluer la profession ?
☐ informer les professionnels en général
☐ éditer des documents d'information et faire de la formation
☐ répondre aux demandes individuelles des adhérents et les aider si besoin est, notamment dans le domaine des statuts, des formations professionnelles

7. Souhaitez-vous participer plus activement aux groupes de travail de l'ABF ? oui non

Si oui, sur quel thème ? _____

Au niveau national

Au niveau régional

DE L'ASSOCIATION

Analyse des réponses

Question 1 : Depuis combien de temps êtes-vous adhérent de l'ABF ?

Taux de réponse : 97 %.

Parmi les interviewés, 23 % sont adhérents depuis un ou deux ans : parmi eux beaucoup disent avoir adhéré dans le cadre de leur formation (diplôme ABF, mais aussi d'autres formations, voir ci-dessous question 2), 36 % des adhérents ont entre 3 et 6 ans d'ancienneté, 28 % entre 10 et 19 ans, enfin 13 % constituent un petit noyau de fidèles, ayant plus de vingt, parfois plus de trente ou même plus de quarante ans d'adhésion ! Parmi eux se trouvent beaucoup de responsables de l'ABF ou d'anciens responsables. Faut-il interpréter la durée moyenne d'adhésion (environ 9 ans) comme un signe de fidélité ou d'une communauté d'adhérents âgés ?

Question 2 : Comment avez-vous connu l'ABF ?

Première source de connaissance de l'ABF : les collègues 62 %, les publications de l'ABF 15 %, la presse professionnelle 9 %, autres sources 14 %.

Parmi ces dernières sont cités : la formation ABF 33 %, la préparation du CAFB 30 %, autres formations 20 %, divers 17 %.

Question 3 : Votre bibliothèque est-elle abonnée au Bulletin d'informations de l'ABF ?

Taux de réponse : 94 %. Bibliothèques abonnées 57 %, bibliothèques non abonnées 43 %.

Question 4 : Quelles sont actuellement et par ordre de priorité la ou les raisons de votre adhésion ?

Les résultats sont indiqués dans le graphique 1. Ils soulignent le souci d'être informé... qui s'accompagne d'un faible intérêt manifesté envers les publications ou les journées d'études. Pour ces dernières, plusieurs collègues signalent leur manque de disponibilité ou le prix de revient élevé d'un déplacement (« 800 F un aller/ retour », précise l'un d'entre eux).

Question 5 : Avez-vous des contacts avec l'ABF de votre région ? (réguliers ou occasionnels), avec votre section ? (réguliers ou occasionnels).

Parmi les adhérents, 18 % ont des contacts réguliers à la fois avec leur groupe régional et avec leur section, 10 % avec le groupe régional et sans la section et 2 % avec la section sans le groupe régional (cf. graphique 2).

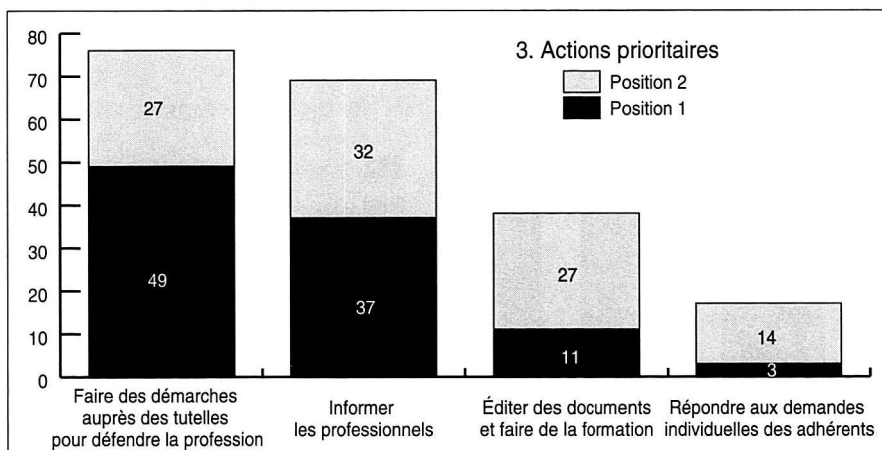
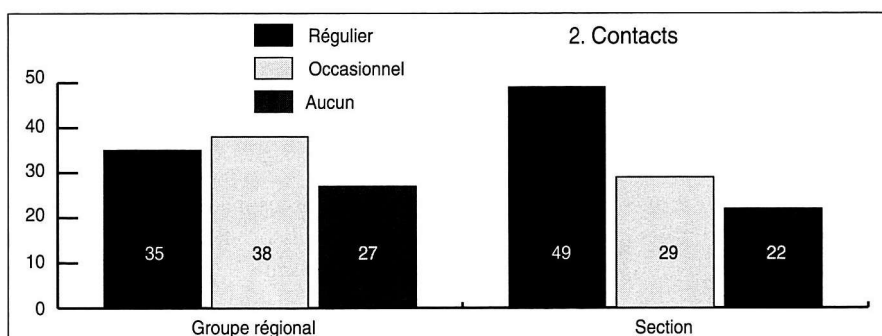
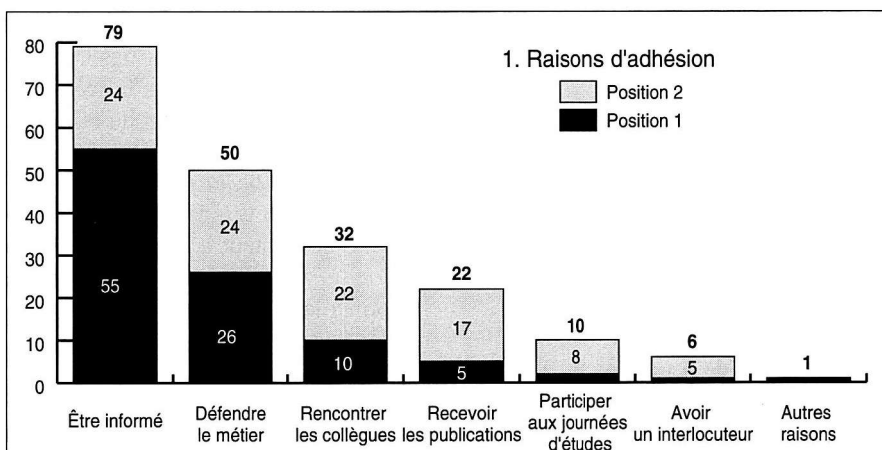
Question 6 : Quelles sont les priorités d'action de l'ABF ?

La question était fermée et ne proposait pas d'item ouvert du type « Autre priorité » (cf. graphique 3).

Question 7 : Souhaitez-vous participer plus activement aux groupes de travail de l'ABF ?

Taux de réponse : 91 %. Non 62 %, oui 38 %.

À la question « Si oui, sur quel thème ? », le taux de réponse est de 69 % (148 réponses). Mais en la posant sous forme



ouverte, nous allions au devant d'une multiplicité de réponses, plus ou moins faciles à classer.

Elles ont été arbitrairement regroupées autour de deux pôles :

- l'exercice classique de la profession : acquisition, BNF, *Bulletin d'informations de l'ABF*, conservation, construction, histoire, « infobiblio », relations internationales 20 % ;
- les évolutions et l'ouverture de la profession : animation, publics spécifiques, coopération, évolution des bibliothèques, formation et statut, interprofession, jeunesse, médiathèque, villes moyennes 80 %.

Arrivent en tête les thèmes suivants :

- formation et statut, évolution du métier, défense de la profession (57) ;
- évolution des bibliothèques, missions des bibliothèques, loi, gratuité, rapport avec la tutelle, évolution des bibliothèques (20) ;
- médiathèque, nouveaux supports, nouvelles thèques, non-livres (18) ;
- publics spécifiques, CE, hôpital, personnes âgées, personnes handicapées, public défavorisé (10) ;
- relations internationales, Europe, Francophonie (10) ;
- conservation, élimination, bibliothèque d'art, bibliothèque d'archives (9).

Niveau souhaité de participation au travail de l'ABF : régional seulement 56 %, national seulement 30 %, niveaux national et régional 14 %.

Les recoupements

Question 4 (item 1) et question 6 (item 1) : les démarches. Parmi les adhérents, 85 % dont la première raison d'adhésion est de

« défendre le métier » considèrent que la première mission de l'ABF est de « faire des démarches ».

Question 4 (item 2) et question 6 (item 2) : l'information. Parmi les adhérents, 74 % dont la première raison d'adhésion est d'« être informé » considèrent que la première mission de l'ABF est d'« informer les professionnels ».

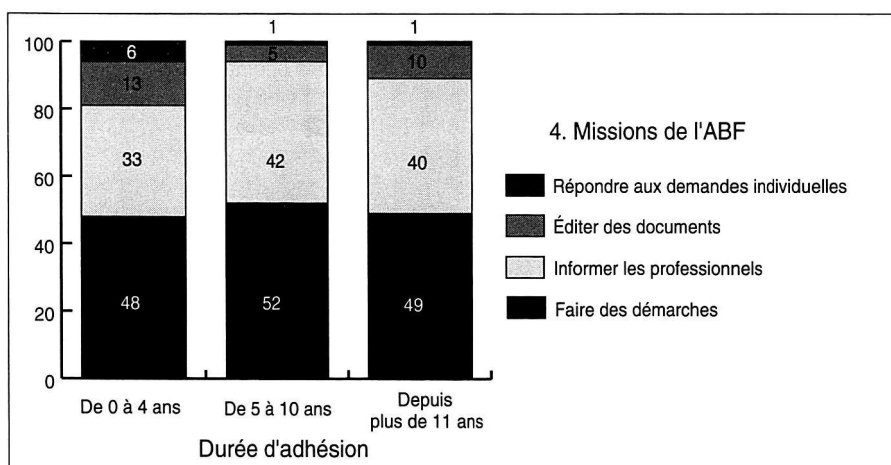
Question 4 (item 6) et question 6 (item 4) : les demandes individuelles. Parmi les adhérents, 33 % dont la première raison d'adhésion est d'« avoir un interlocuteur sur une demande spécifique » considèrent que la première mission de l'ABF est de « répondre aux demandes individuelles ».

Question 5 et question 4 (item 5) : les contacts. Parmi les adhérents, 92 % dont la première raison d'adhésion est de « rencontrer des collègues » ont des contacts avec le groupe régional ou la section et 74 % qualifient ces contacts de réguliers.

Questions 7 et 6 : la première mission. Pour les adhérents qui souhaitent participer plus activement la première mission est de « Faire des démarches » 52 %, « informer les professionnels » 34 %, « éditer des documents » 11 %, « répondre aux demandes individuelles » 3 %.

Question 7 et statuts des adhérents. Parmi les adhérents qui souhaitent participer plus activement, on trouve : catégorie A 63 %, catégorie B 19 %, catégorie C 5 %, bénévoles et enseignants 6 %, stagiaires ABF 3 %, statut non identifié 4 %.

Questions 1 et 7 : les missions de l'ABF. La définition de ces missions selon l'ancienneté dans l'association est exprimée en pourcentage dans le graphique 4.



Quelques remarques à propos de l'enquête sur les motivations des adhérents... à adhérer.

En guise de postface...

par Claudine Belayche

Présidente de l'ABF

Cette enquête a recueilli un taux de réponse très élevé, d'autant qu'il n'y a eu aucune relance. Cela montre à l'évidence l'intérêt des adhérents à exprimer leur avis sur l'association. Pour ses responsables élus, c'est un encouragement.

Dans le débat « consommateur de services / participant militant », comment cela peut-il s'analyser ? Quels sont donc les motifs fondamentaux de l'adhésion, fidèle souvent, pour les trois quarts d'entre eux ? Le rapport réalisé cette année sur la durée d'adhésion (à partir du fichier intégral de l'association) confirme cette tendance. Cette fidélité est la marque d'une demande fortement exprimée d'information, d'abord sur les évolutions de la profession, et sur les statuts. Résultat peu surprenant en cette année 1996, après cinq années de discussions, de plâtrages et replâtrages – très inopérants – dans la mise en place des nouveaux corps et cadres d'emploi des bibliothèques.

En revanche, le besoin de « rencontrer des collègues », bien qu'arrivant en deuxième position, est très largement distancé. L'association, strictement conçue comme un lieu de sociabilité, voit son fonctionnement, à niveau de forte délégation, très légitimé par la grande majorité. On peut y voir – version optimiste – un accord global sur la gestion générale des dossiers que les instances nationales et régionales traitent, une grande confiance dans ces instances représentatives. On peut craindre – version pessimiste – que cette délégation large ne soit la marque de la consommation de démarches officielles (première demande) et de services d'information (deuxième demande).

Deux ans après Chambéry, la participation au Congrès de Paris, aux assemblées générales, nous donnera certainement des pistes de réflexion complémentaires.